

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Jeudi 4 Octobre 2018

Excusés : Daniel VAYSSADE, Michèle CARRIÉ

Approbation du dernier compte rendu réunion du 24 Juillet 2018 :

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci.

Convention SAFER :

La commune a engagé une réflexion sur le devenir du territoire et des exploitations agricoles. Un travail d'animation foncière confié à la Chambre d'Agriculture a permis d'engager une information auprès des cédants et des jeunes agriculteurs.

La mise en œuvre de ce projet d'intérêt général nécessite notamment la maîtrise foncière et l'organisation du foncier des exploitations agricoles.

La SAFER a la compétence et la capacité d'organiser le territoire et la gestion de l'espace agricole.

La volonté de favoriser les projets de développement et d'installation conduit la commune à solliciter la SAFER pour un stockage de foncier.

Une convention pour la mise en œuvre de ce stockage de foncier va être signée.

Service civique :

Le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public (collectivités locales, établissement public ou services de l'Etat)

Un agrément est délivré pour 2 ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure.

Le service civique donne lieu à une indemnité de 474 € versée directement par l'Etat au volontaire. Un logement sera mis à disposition par la commune.

Ce service civique a pour but de travailler : sur le devenir du territoire et des exploitations agricoles et sur la démarche « Faciliter le renouvellement des générations en agriculture ».

Une demande d'agrément va être demandée pour la commune.

ONF : programmation des coupes 2019 :

Les propositions de l'Office National des Forêts pour la programmation des coupes et leur mise en vente pour l'année 2019 en forêt communale sont acceptées.

Inscription au programme des coupes 2019, mise en vente les parcelles 67 b, 69 a et 32 et en affouage parcelles 6 et 41.

Salle multi accueil :

Le permis de construire est déposé. L'architecte s'occupe de la consultation des entreprises.

Syndicat Montbazens-Rignac :

** Rapport annuel prix et qualité du service public de l'eau potable pour 2017 :*

Mme le Maire présente le rapport 2017 détaillé établi par le Syndicat Montbazens-Rignac.

Population desservie : 67 740 habitants

Nombre total d'abonnement : 35 122

Prix de l'eau : pour 120 m3 d'eau consommée : 1.71 € + abonnement annuel de 58.46 €

Approbation du rapport annuel

La communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène prend la compétence eau.

Les syndicats Montbazens-Rignac et La Viadène auront leur délégués élus par le conseil communautaire.

Questions et informations diverses :

Echanges :

- sur l'usage des produits phytosanitaires en bordure de la voie publique et des villages
- sur l'importance pour la sécurité d'enlever les ficelles tendues sur les chemins.